Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international =

bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 78 (1964)

Heft: 2-3

Artikel: La «panthère de Styrie» bel exemple de figure héraldique issue

d'emblèmes de clans et de symboles déjà plus élaborés : curieuse

attirance des léopards pour la fleur de lys

Autor: Viel, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746228

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La « Panthère de Styrie » bel exemple de figure héraldique issue d'emblèmes de clans et de symboles déjà plus élaborés

Curieuse attirance des léopards pour la fleur de lys par Robert Viel

C'est au tout début du XIIIe siècle que se situent les hypothèses dont traitait notre dernier article sur La Panthère héraldique et le Parzival de Wolfram d'Eschenbach. Le courant hermétique, alors à la mode dans les cours des petits princes allemands, rend vraisemblable une influence des Minnesänger sur notre

panthere.

Mais, antérieurement à ces apports, le blason de Styrie existait depuis une cinquantaine d'années au moins. S'il fallait en croire M. Anthony von Siegenfeld, ce serait même déjà une panthère qui, dès 1159, eût orné le bouclier du marquis Ottokar III. Nous l'avions rappelé dans une note de l'Archivum Heraldicum (1962, Bulletin nº 2-3, p. 23, note 1). Mais il faut se méfier de ce genre d'interprétations. Elles procèdent souvent de raisonnements a posteriori. En réalité, l'animal gravé sur les sceaux du marquis Ottokar III de Styrie est trop confus pour pouvoir être identifié.

Nous ne savons pas davantage sous quel nom les contemporains le désignaient. Eût-il d'ailleurs déjà porté celui de « panthère », que l'incertitude sur l'espèce zoologique en cause ne serait pas levée, le terme étant pris à l'époque dans une acception beaucoup plus large qu'à l'heure actuelle. Or d'autres sceaux des marquis de Styrie représentent précisément un thème hermétique fort répandu, où un animal du genre loup passe devant un arbre fleuronné. Il n'est pas douteux que la mentalité primitive assimilait le loup à la panthère. Nous en avons plusieurs preuves. Dans le vocabulaire astronomique, la constellation du «Loup » est restée synonyme de constellation de la « Panthère » (Pierre La-Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle, t. 12, p. 130, article « panthère »). L'antiquité groupait sous ce même nom une grande variété de bêtes sauvages : « Le nom de panthère a été donné par les anciens à des animaux très-divers, non seulement à celui

qu'on appelle ainsi de nos jours, mais encore au léopard, à l'once et même au CHACAL. » (C'est nous qui soulignons.) (Même référence.)

Evidemment, lorsqu'il écrivit, en 1900, M. Anthony von Siegenfeld connaissait les états successifs de la figure qu'il étudiait, et la forme à laquelle elle avait abouti. Ne lui a-t-il pas accordé trop généreusement, dès 1159, une personnalité qu'elle ne devait acquérir que plus tard? Ou qu'elle tenait de la confusion loup-chacal-panthère?

Du moins cet auteur a-t-il fort bien dressé l'inventaire des premiers documents que l'histoire nous a conservés et sans lesquels nous n'aurions pu tenter une explication 1.

Nous verrons par la suite comment l'imagination de Wolfram s'exerça sur ce donné primitif, pourquoi son sens hermétique et celui de ses contemporains devaient y trouver un mode d'expression de choix. Nous examinerons enfin deux sceaux fort éloquents, à l'aide desquels il sera facile de préciser le genre de rapports qu'entretenaient en ce temps-là

l'hermétisme et l'héraldique.

Préalablement à toute démonstration, il sera cependant nécessaire de nous dépouiller de notions préconçues, et singulièrement de celle qui pourrait laisser croire que notre figure est le fruit d'une mutation brusque, dont elle serait sortie pourvue de tous ses attributs. Elle n'apparaît telle qu'aux environs du XIVe siècle. Jusque-là, son processus d'élaboration se poursuit. Et c'est à une époque antérieure à celle de Wolfram qu'il convient de nous reporter en premier lieu. Nous ne saurions saisir autrement les éléments sur lesquels le poète françonien fut appelé à travailler.

¹ A. Anthony von Siegenfeld, *Das Landeswappen der Steiermark*, Graz, 1900.

L'on sait que la plupart des sceaux, ceux du roi Henri II par exemple, ne laissaient encore voir que *l'intérieur* du bouclier. D'où l'ignorance où nous sommes des armoiries peintes de l'autre côté.

Inventaire sommaire des documents an-CIENS. LES DEUX EMBLÈMES PRIMITIFS. ETUDE DE LEUR FUSION JUSQU'A L'INTRODUCTION DE L'AIGLE D'AUTRICHE

A l'origine, la figure paraît hésiter entre deux types zoologiques. La panthère actuelle ne seraitelle donc qu'un amalgame de ces deux types? Il eût été tentant de répondre par l'affirmative si, comme nous l'avons vu, le nom d'un des animaux en présence, le loup — équivalent de la panthère — n'avait été capable, à lui seul, de suggérer l'alliage. Ce dernier n'eût été réalisé qu'ensuite et par voie de conséquence.

Deux hypothèses se présentent donc : ou bien le nom provoqua la fusion, ou bien il ne fit qu'entériner celle-ci. Dans le premier cas, il précède évidemment, dans le second cas il suit le processus qui regroupa, de façon assez artificielle, des membres empruntés, sinon à tous (pan) les animaux (thèr), du moins à un grand nombre de ceux-ci.

Pour trancher entre ces deux éventualités, il ne suffit pas de raisonner in abstracto. Un examen attentif des plus anciens documents

s'impose.

Le premier (cette cire de 1159, que Galbreath mentionne à son tour, sous l'autorité de M. Anthony von Siegenfeld) ne nous sera d'aucun secours. C'est un sceau équestre, dont le bouclier se présente de face — particularité déjà remarquable pour l'époque 2) —, mais qui, malheureusement, nous l'avons déjà dit, n'offre aux regards qu'un dessin confus, dont on ne peut tirer la moindre conclusion. Rien ne distingue cet animal rampant de n'importe quel autre et, notamment, du plus courant dans les armoiries de cette époque: le lion. Prétendre y reconnaître déjà la panthère, c'est

² La difficulté de distinguer sur un sceau, et même sur un dessin, une paire d'oreilles d'une paire de cornes, rend le problème plus ardu.

Quand la cire montre à la fois cornes et oreilles, le doute disparaît. Ce n'est malheureusement pas le cas de notre sceau « type loup », de 1195, où une seule paire de ces ornements extérieurs de la tête est visible.

Le dessin, qu'en a exécuté M. Anthony von Siegenfeld, n'est pas pour nous tirer d'embarras. Ces appendices peuvent paraître un peu longs pour des oreilles. Mais ils sont également courbes, ce qui vient en contradiction avec les petites cornes droites du sceau de 1197, où cornes et oreilles sont bien apparentes les unes et les autres.

On peut alors se demander si l'auteur n'a pas été influencé dans son dessin par la connaissance qu'il avait de documents ultérieurs. Une anticipation involontaire en serait résultée.

Nous pensons que l'absence de cornes, manifeste sur d'autres cires (pl. 8, fig. 22, datée de 1208; pl. 9, fig. 26, datée de 1219 — nous donnons une reproduction de cette dernière [fig. 2]), autorise la thèse de deux animaux différents au départ.

vraiment anticiper sur ce que l'on sait qu'il adviendra.

Deux illustrations, une photographie et un dessin, ne parviendront pas à nous tirer d'embarras (p. 145 du volume de texte, et p. 6 de celui des planches). Il faut attendre les cires suivantes pour distinguer les deux types d'animaux, auxquels nous avons déjà fait allusion.

C'est d'abord, sur certains sceaux en toupie - datés d'environ 1195 — le très remarquable animal passant, de type loup, dont nous avons déjà parlé. Son association avec l'arbre pose des problèmes sur lesquels nous reviendrons.

En 1197, un très beau sceau ovale présente pour la première fois le quadrupède rampant (celui de 1159 ou un autre ?) porteur de *petites* cornes (fig. 1). Mais il s'agit de cornes droites, et non des cornes de bœuf qu'arborera plus tard notre future panthère 1. En conformité avec ce détail, la silhouette générale évoque une sorte d'antilope, ce qui n'aurait rien de surprenant, les chamois ne devant pas être rares dans cette région de l'Autriche. (Reconnaissons cependant que la queue semble plus longue que celle d'un chamois. Nous pouvons avoir affaire à un animal voisin.)

En 1205, sceau équestre, sur le bouclier duquel se discerne le même animal aux petites cornes droites, accompagné, cette fois, d'une fleur de lys. (Si nous rapprochons cette dernière de l'arbre fleuronné, gravé sur la cire de 1195, nous retrouvons un aspect différent du problème déjà rencontré et qui sera éclairci plus loin).

Fig. 1. Le sceau à l'animal rampant à cornes droites (19-VIII-1197). (Anthony von Siegenfeld, pl. 8, fig. 17)

Négligeons quelques pièces sans particularités nouvelles.

L'animal passant, sans cornes (type loup) reparaît sur un sceau rond de 1208.

En 1219, très beau fragment de sceau ovale, où le dessin de la tête révèle des détails curieux, parfaitement lisibles (fig. 2). Ce pourrait être le prototype d'une des variantes actuelles de notre figure qui, sous ses cornes de bœuf, comporte une tête de cheval (RIETSTAP t. I, p. XXVII). Et c'en est probablement l'origine; mais avec une légère déviation de sens. Car, si l'on se replace dans le contexte



Fig. 2. Le sceau à la tête de dragon sur un champ semé de roses (1-XI-1219). (Anthony von Siegenfeld, pl. 9, fig. 26.)

du temps, il ne fait guère de doute qu'il s'agit ici d'une tête de dragon. L'embryon de crinière ne ressemble pas à celle d'un cheval. Ce sont des mèches isolées qui se dressent audessus de l'encolure. Nous serions tentés d'y reconnaître une stylisation de flammes, attribut naturel chez le dragon et que notre panthère d'aujourd'hui crache abondamment par la gueule. Ne tenons-nous pas là une preuve supplémentaire de la confusion de langage à quoi nous avons déjà fait allusion et dont les premiers évangélisateurs sont vraisemblablement responsables? Ces termes de dragon, de panthère et de loup, nous savons, en effet, qu'ils en usaient indifféremment, dans leurs anathèmes contre tout symbole païen. Rietstap confirme cette impression quand il précise – ce qui nous paraît très important — que les spécimens de panthères à têtes de cheval appartiennent aux représentations les plus anciennes.

Sur ce sceau de 1219, la tête ne comporte pas de cornes.

Ce n'est guère qu'aux approches du XIV^e siècle, mais surtout à partir du XV^e , que

le type s'uniformise pour donner la panthère actuelle (fig. 3). Il est donc évident qu'à l'époque de Wolfram, qui écrivait aux environs de 1201-1205, la figure était encore loin d'être fixée. Et l'hypothèse, que nous avons soutenue, selon laquelle le célèbre troubadour aurait contribué à lui imprimer sa personnalité, reste plausible.

Intervention de Wolfram d'Eschenbach. La probabilité d'une origine totémique ne s'en trouve pas affaiblie

Nous savons que Wolfram donnait pour blason à ses « Angevins » imaginaires une panthère, que nous avons supposée également imaginaire, et qui ne serait autre que celle de Styrie. Notre hypothèse se fonde sur la certitude presque absolue d'un voyage effectué dans cette province par l'auteur du Parzival, à une époque où il était en pleine rédaction de son œuvre — exactement vers 1203 et sur le fait que ce voyage modifia complètement l'économie de celle-ci 3. Les conséquences de ce séjour en Styrie n'ont pas manqué d'attirer l'attention des Universitaires. La plupart en ont tiré argument en faveur d'un jeu de mots qui, sous le couvert des Angevins, eût constitué une flatterie à l'adresse des Anschauer de Styrie. Tous ces thèmes et leur discussion ont occupé plusieurs paragraphes de notre précédente étude : nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement qu'en présentant aux lecteurs d'Archivum Heraldicum la plaque tombale de Geoffroy Plantagenêt, dite « Émail du Mans » (Annuaire 1959), et surtout en leur exposant le symbolisme de ses figures (Bulletin 1961, nº 2-3), nous avons retrouvé nos Angevins historiques et leur panthère.

Or les intentions ésotériques de ces princes ne nous ont pas semblé moins poussées que celles de Wolfram, ce qui surprendra peutêtre quelques personnes bien informées, raisonnant a priori.

Par contre, la « panthère » de Wolfram, que nous avions présumée assez fantaisiste, n'avait probablement pas autant de motifs de l'être que nous l'avions soutenu. Nous ne voulons pas dire que Wolfram ne prit aucune part à l'élaboration plastique de la figure. Il est impossible de se prononcer sur ce point : nous manquons trop d'informations. Mais nous avions accordé à cet aspect formel une place excessive, à une époque où la mentalité attachait plus de prix au contenu qu'à l'objet.

³ Ne rappelons ici que la note 3 de la page 191, dans l'ouvrage de J. Fourquet, Wolfram d'Eschenbach et le conte del Graal, Paris, 1938.

Ce qui importait, en effet, à cet hermétiste, comme à tous les hommes de son temps, c'était *la signification* qu'il allait pouvoir répandre et transmettre sous le voile du symbole. Pour atteindre son but, il n'était pas indispensable de modifier beaucoup la *materia prima* qui s'offrait à lui. Il suffisait de lui insuffler sa pensée.

Le petit animal indéterminé, tel qu'il se fait connaître à nous par les sceaux styriens de l'époque: tantôt cornu et tantôt sans cornes, mi-chamois, mi-loup, était parfaitement apte



Fig. 3. La Panthère de Styrie dans toute sa plénitude (1598). (Anthony von Siegenfeld, vol. de texte, p. 440).

Ce beau spécimen de panthère, très dragonnesque dans la tête, sert de cul-de-lampe à l'ouvrage de M. A. Anthony von Siegenfeld. On remarquera les pattes postérieures à trois doigts (sans compter l'ergot, naturellement), conformes aux premières représentations de l'animal indéterminé. Le lion héraldique aussi — dont notre panthère s'est approprié le corps — n'a que trois doigts, au lieu des quatre que possède le fauve au naturel. D'après M. Braun von Stumm, cette particularité serait une allusion aux panthées et au triple domaine où ces êtres fabuleux exerçaient leur action.

Généralement [tout au moins aux abords du lac de Constance (GALBREATH, Manuel du Blason, p. 132)] « on lui donne les jambes d'un bœuf ». Celle dont nous avons publié la figure, dans l'Archivum Heraldicum de 1959 (bulletin nº 4, p. 51, fig. 6) semble avoir adopté un sabot non divisé et, par conséquent, d'aspect chevalin. C'est une reproduction de Galbreath, elle-même empruntée à M. Anthony von Siegenfeld. Elle date de 1483.

Sur la figure ci-dessus, la tripartition des pattes postérieures semble compensée par une queue fourchue, ce qui paraîtrait indiquer que d'aucuns accordaient une certaine importance à la dualité du sabot. à remplir son rôle 4. Il convenait à l'esprit ambigu du poète, qui pouvait se contenter de l'utiliser comme support.

Il en fut probablement ainsi, puisque les divers compléments qui manquaient encore à la figure — tels que les pattes de devant de griffon — ne lui furent adjoints que plus tard et sous d'autres influences.

Mais le nom, qui fait partie de la signification, le nom si lourd d'énergies potentielles pour le Moyen Age comme pour les anciens, n'eût point souffert pareille négligence. Son rôle fut certainement déterminant. Ou bien Wolfram a choisi la panthère de Styrie, parce qu'elle portait déjà ce nom, ou bien il le lui a donné.

La meilleure preuve, c'est qu'il l'a prononcé, tandis qu'il se tait sur l'aspect plastique de la bête. Sans doute attachait-il du prix au premier. Pour le second, ou bien il le supposait connu, ou bien il s'en désintéressait, ou bien encore il favorisait volontairement l'équivoque entre la panthère vraie des Angevins historiques et sa rivale, dont il souhaitait qu'elle ravisse à la précédente sa qualité de symbole ésotérique universel.

L'on voit qu'il n'était nul besoin d'agir explicitement sur l'apparence matérielle de la figure, pour nous entraîner loin de ses origines. L'intervention de Wolfram, si extravagante qu'on la suppose, n'avait d'ailleurs aucun pouvoir rétroactif. Elle n'aurait rien changé au passé. Nous allons maintenant nous tourner vers les formes montées du plus profond des millénaires, pour les interroger sur leur véritable nature. Il semble que l'animal composite, tel que nous l'avons rencontré,

⁴ D'après la tradition hermétiste, le loup symbolisait la lumière. Il avait, en ce sens, même valeur que l'Ours chez les Celtes, et l'on sait que la mythique « Borée », qui a donné naissance aux traditions « hyperboréennes », avait été tantôt la « terre du sanglier », tantôt la « terre de l'ours », selon la prédominance des représentants du pouvoir temporel ou de ceux de l'autorité spirituelle (chevaliers ou druides) (René Guénon, Symboles fondamentaux de la Science sacrée, Gallimard, 1962, chap.: Le Sanglier et l'Ourse, p. 180).

Chez les Celtes, comme chez les Grecs, écrit le même auteur, *le loup* eut un symbolisme équivalent : « ... d'où résulta son attribution au dieu solaire, Belen ou Apollon. »

Et il précise, en note : « En grec, le loup est *lukos* et la lumière *luké*; de là l'épithète à double sens de l'Apollon Lycien. »

Mais les missionnaires, venus évangéliser nos contrées, réagirent, selon leur habitude, en donnant à cet animal un sens démoniaque (« le loup — emblème du démon selon le *Bestiaire* de Richard de Fourminal », écrit M^{11e} M. Beaulieu, l'un des auteurs du catalogue: *Chefs-d'Œuvres romans des Musées de Province*, Paris, Musée du Louvre, 1957-1958, p. 42).

descendait de deux totems, de deux emblèmes de clans, qui avaient dû coexister dans le parti des marquis de Styrie. Cet exemple de filiation directe représente, pour l'héraldiste, un repère extrêmement précieux. Certes, nous ne manquons pas de jalons analogues parmi les blasons d'Europe centrale. Et la bibliographie, publiée par M. Szabolcs de Vajay sur l'héraldique hongroise, le prouve 5. Mais ailleurs, c'est une règle à peu près générale que la plupart des chaînons intermédiaires font défaut. Dans une matière, où les techniciens du totémisme contestent de plus en plus la possibilité du passage d'une mentalité à l'autre, et où les mieux préparés à admettre le processus ne disposent pour le vérifier que d'une aire géographique restreinte, les observations ne seront jamais trop nombreuses.

Or il semble qu'avec la panthère de Styrie nous nous trouvions bien devant un cas de ce genre. Que l'opération ait été spontanée, ou qu'elle se soit effectuée sous des influences diverses, ces dernières n'auront jamais qu'utilisé la nature sans se substituer à elle. Encore moins auraient-elles pu porter atteinte à la qualité foncière des emblèmes primitifs, faciles à retrouver sous l'amalgame.

De ce dernier, d'ailleurs, nous allons avoir une preuve supplémentaire, car il ne s'est pas arrêté où nous l'avons laissé. Une autre fusion va s'accomplir, génératrice d'adjonction nouvelle. L'aigle, surgi du ciel autrichien, viendra compliquer encore la dualité de notre figure et, perdu en elle, s'y transmuer à son tour par contraction.

SECONDE FUSION : APPORT DE L'AIGLE D'AUTRICHE

Les documents ne laissent aucun doute à ce sujet. Une cire, datée d'environ 1230, et que l'on trouvera sous le nº 29 de la planche 10, dans l'album publié par M. Anthony von Siegenfeld, nous livre une bien étonnante composition (fig. 4). C'est un écu, où l'aigle et l'animal rampant de Styrie se pressent si étroitement que, sauf erreur, nous n'en connaissons pas d'autre exemple. Il ne s'agit pas,

⁵ Cf. Archivum Heraldicum, 1961, bulletin nº 1, p. 3, dont nous extrayons les titres suivants: L'origine totémique des emblèmes, mués plus tard en motifs héraldiques. — Tableaux comparatifs entre l'héraldique primitive hongroise et les signes distinctifs des clans chez les tribus vogoules et ostiaques, en Sibérie centrale. — L'époque du flottement et des parallélismes entre coutumes tribales et influences occidentales. — L'héraldique des clans, dès sa floraison de l'époque arpadienne jusqu'au milieu du XIVe siècle, etc.

Soulignons l'avant-dernier titre, qui confirme notre thèse : qu'en ces régions, le blason est bien venu d'Occident.



Fig. 4. L'aigle d'Autriche et l'animal rampant de Styrie, unis sur le même écu (vers 1230). (Anthony von Siegenfeld, pl. 10, fig. 29.)

en effet, d'une simple juxtaposition des deux bêtes, en une sorte de « parti » ne comprenant qu'un champ unique, mais où chaque meuble eût respecté une ligne fictive répartissant entre eux les surfaces de façon égale. Dans le cas présent, l'ensemble forme déjà un tout.

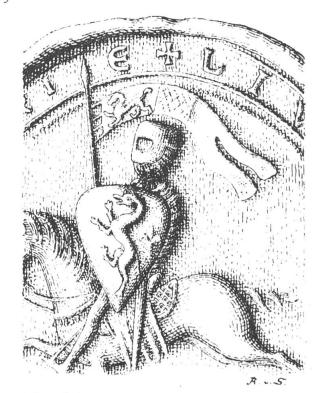
Si c'est le seul équilibre du dessin qui a guidé la main du graveur, il faut avouer que l'artiste a dépassé son souci de remplir, selon les meilleures règles, tout l'espace disponible. En empiétant, d'un territoire sur l'autre, les figures donnent une impression d'imbrication, qui n'affecte pas leur autonomie individuelle,



Fig. 5. Sceau de Théodora, duchesse d'Autriche et de Styrie (vers 1226).

(Anthony von Siegenfeld, pl. 10, fig. 27.)





La séquence: arbre fleuronné-fleur de lys

Fig. 6: pl. 7, fig. 16 de M. Anthony von Siegenfeld (circa 1195).

Notre figure 6 présente, à sa partie inférieure, trois meubles fort curieux, dont nous n'avons pas encore parlé. Ce sont, comme on peut s'en rendre compte, des capsules évidées en forme de cœurs, ouvertes en leur sommet et contenant une sorte de goutte, qui rappelle la « rosée » des alchimistes et les germes de vie que nous montrera notre figure 8.

L'interprétation est d'autant plus plausible que l'arbre fleuronné sort de l'une de ces capsules.

Or René Guénon nous rappelle (Symboles fondamentaux de la Science sacrée, Gallimard 1962, p. 439 — Symbolisme du Cœur) que : « La graine est le centre; l'arbre qui en sort est l'axe, directement issu de ce centre », et que : « l'arbre est, dans toutes les traditions, un des principaux symboles de l'« Axe du Monde ».

Dans ce même volume, le même auteur insiste

et pourtant suggère habilement l'idée d'une fusion déjà amorcée entre elles.

Un sceau précédent (fig. 27 de la même pl. 10), daté d'environ 1226, explique parfaitement le phénomène. On y voit, en majesté, Théodora, duchesse d'Autriche et de Styrie, accompagnée — à sa droite et à sa gauche — des emblèmes des deux Etats: l'aigle et l'animal rampant (fig. 5). Aucun processus mystérieux n'a donc présidé à la symbiose. Logiquement, celle-ci s'est opérée à partir des badges nationaux réunis sous le même sceptre. La contraction s'est poursuivie plus tard, puisqu'il n'est finalement resté de l'aigle d'Autriche que les pattes de devant, dont notre panthère styrienne s'honore encore aujourd'hui 6.

Fig. 7: pl. 8, fig. 18 de M. Anthony von Siegenfeld (1205).

particulièrement sur le symbolisme du cœur. Dès le début (p. 39), un chapitre intitulé: Le Sacré-Cœur et la légende du Saint Graal. Puis une partie entière (la dernière: p. 407 à 453) consacrée au seul Symbolisme du Cœur.

Un chapitre intéresse de façon très précise les trois motifs singuliers que nous examinons ici, c'est celui intitulé: Le grain de sénevé (p. 433).

Nous souhaiterions que nos amis héraldistes, érudits dans les origines des armes de Danemark, reconsidèrent, sous cet angle nouveau, le semé de cœurs qui accompagnent leurs animaux passants. On les a dits dérivés d'un caractère runique. C'est sans doute exact. Mais ce caractère runique lui-même ne présenterait-il pas quelque analogie avec les meubles de même forme, dont le sceau de notre figure 6 semble nous apporter l'explication?

Deux cires fort instructives: ou l'on voit les éléments complexes d'un thème hermétique passer intégralement dans une figure de blason grace au système de la « clef »

Avec ce dernier emprunt à l'oiseau impérial, s'achève la longue aventure qui devait conduire les emblèmes de la préhistoire jusqu'à leur équivalent médiéval. C'est l'instant

⁶ Que ces pattes *d'aigle* soient dites, en termes héraldiques, pattes de *griffon*, n'a rien qui doive nous étonner. L'aigle qui, dans les églises, fait office de lutrin, est encore couramment appelé, en Normandie : griffon.

Ce n'est qu'un exemple supplémentaire de synonymie, dans le genre de celui déjà rencontré : panthère-loup-dragon.

de revenir un peu en arrière, pour comprendre quelle part deux cires — situées à la limite des deux conceptions — ont pu prendre dans le passage de l'une à l'autre.

Nous avions annoncé ce débat en les présentant : il s'agit du sceau au loup passant, daté de 1195 (fig. 6), et d'un autre, de 1205, où le petit animal rampant à cornes droites se trouve associé à une fleur de lys (fig. 7).

Ceux qui ont suivi nos précédentes communications, auront probablement d'euxmêmes rapproché la première cire de celle de Guillaume de Gloucester (ca. 1180). Les animaux sont différents — ici un loup, là une panthère — mais le thème, association de l'animal lunaire à l'arbre, reste identique 7. Certains se souviendront également que nous avions suivi toute une évolution de ce motif, à travers une lignée de documents héraldiques : les contre-sceaux de Marguerite de France, reine d'Angleterre, et de la ville de Bayonne.

Pour plus ample informé, nous avions renvoyé au Traité d'Histoire des Religions, de MIRCEA ELIADE (Payot, 1953, p. 241). En l'espèce, cet auteur s'appuyait sur les travaux de CARL HENTZE (Mythes et Symboles lunaires, Anvers, 1932), qui rencontre ce thème aussi bien

⁷ Cf. Archivum Heraldicum, nos 2-3 et 4, 1959: Influence du cycle Lancelot-Graal sur le symbolisme du léopard et du lion.

Si le loup, animal solaire pour les Grecs et pour les Celtes, se trouve ici associé à l'arbre, comme le sont généralement les animaux lunaires (Mircéa Eliade, d'après Carl Hentze), c'est sans doute en raison de ses mœurs noctambules.

Il en est ainsi, chez les Gaulois, du sanglier, solaire en tant que prototype du mâle (sanscrit : varâha ; gaulois: varros; français: verrat; latin: vir; français: viril, etc.), lunaire par sa couleur noire et par ses sorties nocturnes (cf. A. SAVORET, Du menbir à la croix).

De même pour le taureau, mâle également et que les Egyptiens représentaient portant un disque solaire entre les cornes, mais que ces mêmes cornes - par leur ressemblance avec un croissant de lune - ont parfois fait considérer comme lunaire (MIRCEA ELIADE, Traité d'Histoire des Religions, p. 85, 89, 160. - JACQUES VANDIER, Les Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, édition 1952, p. 14 et 92).

D'ailleurs, chez les Gaulois, nous retrouvons l'association du taureau et de l'arbre, comme le montre le magnifique bas-relief druidique, découvert sous le chœur de Notre-Dame de Paris et connu sous le nom de: « Tarvos Trigaranus » (bonne reproduction dans Æsculape, avril 1958, p. 45). Dans cette représentation complexe, les trois grues ont leur importance certes; mais les commentateurs méconnaissent généralement le symbolisme de l'arbre lorsqu'ils écrivent que le motif d'ensemble s'inscrit simplement « sur fond de feuillage d'arbre ». Ce que nous nommons l'art « décoratif » était inconnu des anciens : pour eux tout avait un sens.

chez les Maya que dans la Chine arctique. Tantôt l'arbre cosmique est : « accompagné soit d'oiseaux, soit de chevaux, soit de tigres ». Et tantôt les deux arbres (arbre cosmique et arbre de vie) sont confondus, comme dans ce document Maya, que publie HENTZE dans le Codex Borbonicus (fig. 149), et qui montre précisément : « un jaguar attaché à l'arbre de vie ». C'est-à-dire la réplique exacte du sceau de Guillaume de Gloucester.

Ce genre de compositions dépasse les simples emblèmes de clans. Il fait appel à une mentalité plus évoluée. S'efforçant de traduire les rapports existant entre plusieurs concepts, voire entre plusieurs idées, il offre une représentation graphique nécessairement complexe; fort peu adaptée par conséquent à l'art

rigoureux du blason.

Pour satisfaire à la simplicité de celui-ci, nous avons vu Marguerite de France, reine d'Angleterre, rejeter l'arbre hors de l'écu et le rétrograder au rang de support. C'était accepter une rupture d'équilibre entre les significations. Encore, un sceau de ce genre admet-il des ornements extérieurs. Pour le chevalier en campagne (à moins d'accorder, comme certains pays, une importance considérable aux cimiers), tout ce qui ne trouve pas place dans les limites du bouclier est appelé, tôt ou tard, à disparaître.

L'hermétisme évitait l'amputation du thème par le procédé de la « clef ». C'est celui qu'utilise ici notre seconde cire, pour conserver intégralement le sens de la première 8.

La petite fleur de lys, dont elle flanque son animal, rappelle de façon très intelligible l'arbre fleuronné. Elle évite sa suppression. Elle ne se laisse pas davantage entrainer vers

8 « Intégralement » est le mot exact. Il n'y a même pas, comme certains pourraient le penser, rupture d'équilibre entre les significations. Car, ainsi que le rappelle opportunément René Guénon : « Ce qui est le premier ou le plus grand dans l'ordre principiel est, du moins en apparence, le dernier ou le plus petit dans l'ordre de la manifestation.» (Symboles fondamentaux de la Science sacrée, Gallimard 1962, p. 437).

9 Nous pensons surtout à d'Hozier et aux productions du XIXe siècle français. Il est certain qu'en Allemagne, le génie des artistes triompha souvent de ces

difficultés.

Pour s'en persuader, il suffira de se reporter, entre autres, au magnifique blason de Nicolas, comte de Zwerinen, qui groupe deux dragons au pied d'un arbre de vie, abondamment fleuri de roses (CADET DE GASSICOURT et DU ROURE DE PAULIN, L'hermétisme dans l'Art héraldique, Paris, 1907, p. 92, fig. 32).

L'on reconnaît un thème maintes fois étudié, en dernier lieu par le professeur CARL HENTZE (7º Congrès du Symbolisme, Paris, 1958, M. Spaeth, éditeur, p. 125) et dont nous reparlerons peut-être un jour, à propos des romans de la Table Ronde.

l'écueil d'un style « jardinier-paysagiste », où sombreront les époques décadentes ⁹, ¹⁰.

Pour attester le bien-fondé de ce système cryptographique, il n'est pas inutile de demander à l'hermétisme lui-même — et à un hermétisme de la bonne époque, puisqu'il nous vient d'Egypte — de nous en administrer la preuve. L'on verra qu'il ne s'agit nullement d'un produit de notre imagination. Un ouvrage de vulgarisation: Mille Visages de la Magie, publié chez Hachette, nous le montrera (ill. nº 247, fig. 8 du présent article). C'est une peinture, où l'uraeus projette des sortes de gouttelettes. Nul n'ignore le sym-

¹⁰ S'il est facile de comprendre comment la partie supérieure de la fleur de lys représente l'arbre à trois branches, l'on peut se demander à quoi correspond sa partie inférieure.

René Guénon nous répond dans son chapitre sur L'Arbre du Monde (Symb. fondament. de la Sci. sac., Symbolisme axial et symbolisme de passage, p. 324): il s'agit du « schéma de l'arbre à trois branches et à trois racines ». — « La racine représente le principe, tandis que les branches représentent le déploiement de la manifestation. »

L'auteur rapproche ces symboles de l'« Arbre de Vie » et de l'« Arbre de la Science » (op. cit., p. 325, note 1). Il rappelle que, dans la Kabbale hébraïque, la rosée de lumière émane de l'« Arbre de Vie » (p. 328, note 1). Cf. cette rosée de lumière avec la rosée des Alchimistes et ici avec les gouttes ou germes de vie de nos figures 6 et 8.

La figure du double *vajra* unit cette notion de « double triplicité des branches et des racines » avec le symbolisme *axial*, aussi contenu dans l'arbre, et la notion « d'illumination, entendue au sens intellectuel ou spirituel » (René Guénon, *op. cit.*, chap. *L'Arbre et le Vajra*, p. 329 et *sq.*).

Soulignons, pour notre part, combien le christianisme, non seulement n'a pas rompu avec cette tradition, mais lui a donné un essor qui l'a portée à son plein épanouissement.

Pour lui, c'est toujours à la rosée céleste qu'il accroche ses espoirs dans ce temps de l'Avent, où il atteint au plus profond de la détresse humaine (« Ecce civitas Sancti facta est deserta: Sion deserta facta est: Jerusalem desolata est. ») Et il s'écrie, à la suite du prophète Isaïe (64, 16, 40): « Rorate coeli desuper, et nubes pluant Justum. » « Cieux, versez votre rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le Juste. »

Après l'hymne du premier dimanche de l'Avent, il reprend ce même verset, à quoi les fidèles répondent : « Aperiatur terra, et germinet Salvatorem. »

Car le Christ est la tige sortie de Juda. Il naît de la rosée céleste, comme la tige fleuronnée de notre figure 6 prend vie de la goutte mystique, contenue dans le réceptacle en forme de cœur.

Et la tige fleuronnée demeure l'attribut éternel de la Vierge, qui fut pour le Sauveur du Monde ce divin réceptacle.

Voilà pourquoi nous nous élevions plus haut contre le zèle intempestif de certains évangélisateurs, qui vouaient aux gémonies, en bloc, tout le symbolisme « païen », ou soi-disant tel. Bien compris, celui-ci rapproche souvent, plus qu'il ne divise.

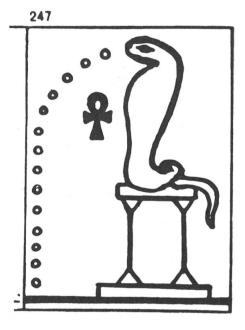


Fig. 8. L'Uraeus projetant des germes de vie (Mille Visages de la Magie, Hachette, fig. 247).

bolisme de ce serpent sacré, rendu suffisamment célèbre par le diadème des pharaons. Et, cependant, l'interprétation proposée par l'auteur de l'ouvrage cité se trouve entachée d'erreur, faute d'avoir tenu compte de la clef. Cette dernière, comme toujours, a pourtant été placée en évidence. Elle préside à l'émission. C'est l'ankh, ou croix ansée, que nos lecteurs connaissent bien pour l'avoir déjà rencontrée à propos de l'ancre des Angevins (cf. La Panthère héraldique et le Parzival de Wolfram d'Eschenbach) 11.

Dans la peinture égyptienne, qui nous occupe aujourd'hui, l'ankh, en tant que croix de vie, précise la nature des projections émanant de l'uraeus. Ce ne peut être que des « gouttes de vie », gages, pour le mort, de résurrection ou de vie éternelle. Et non pas, comme la légende imprimée dans l'ouvrage le laisserait entendre : « venin brûlant » destiné à défendre « le défunt contre les mauvais génies au cours de son voyage outre-tombe » 12.

L'on comprend avec quelle prudence il faut avancer en pareille matière, de quelles précautions il convient de s'entourer dans la recherche préalable du document, pour éviter tout faux sens; mais aussi combien la connaissance du système de la clef aide à pénétrer les mentalités anciennes.

¹¹ C'était déjà, l'on s'en souvient, à un travail de M. Marcel Spaeth que nous avions demandé de nous éclairer sur la parenté probable des deux figures.

Nous remercions une fois encore cet hermétiste averti, à qui nous devons, et l'illustration de l'uraeus, et les observations dont nous faisons état à son sujet.

12 Voir note à la page suivante.

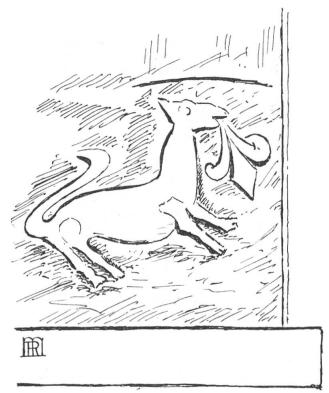


Fig. 9. Le « léopard » à langue trifoliée de l'église de Tordouet (Calvados), XIIe siècle, Dessin original du commandant Mouton.

Nous devons cette intéressante référence à notre ami Henri Pellerin, Dr en droit, président de l'Association Le Pays d'Auge, directeur de la revue du même nom, délégué des Monuments historiques pour les départements du Calvados, de l'Orne et de l'Eure. Le commandant Mouton a bien voulu se charger de l'exécution du dessin. Qu'ils trouvent ici l'un et l'autre l'expression de nos remerciements.

Il s'agit, nous précise-t-on, d'une gravure en creux plutôt que d'une sculpture.

M. Henri Pellerin ajoute qu'elle « occupe une place qui ne comporte habituellement aucune sculpture : la retombée de l'arc roman au-dessus du chapiteau. Donc un emplacement très en vue. Cette sculpture, conclutil, a donc une signification symbolique. »

Et il termine par une remarque qui nous paraît de la plus haute importance : « En tout cas, cette intéressante sculpture est du XIIe siècle. »

Cette date exclut, en effet, toute signification particulière, telle que : accord anglo-normand ou, au contraire, victoire normande sur les Français, ou autres explications du même type, comme les figures 11 et 12 nous en fourniront des exemples.

A l'époque indiquée, le sens ne saurait être que plus général et plus profond. Pour le comprendre, il faudra se rapporter bien davantage au symbolisme de notre figure 10, avec lequel il présente une incontestable parenté. Nous vivons en un temps où Henri 1er Beauclerc (Beau Clerc = l'Initié) ouvrait les voies au roi Henri II, à qui nous sommes redevables de l'élaboration première du Cycle d'Arthur. Richard Cœur de Lion, on le sait, poursuivit leur œuvre.

Les conclusions de notre précédente étude insistaient sur l'héritage que ce dernier reçut, par sa mère Aliénor, et dont l'essentiel lui venait des ducs alchimistes d'Aquitaine et sera répandu par les troubadours.

A notre avis, ces faits, contemporains de la curieuse image de l'église de Tordouet, l'expliquent.

Dans le cas de nos deux sceaux de Styrie, la perspective cosmique se dégage sans équivoque de l'union de l'arbre de vie et de l'animal lunaire. Et cette perspective jette une clarté nouvelle sur l'origine de la fleur de lys.

C'est dans cette direction déjà qu'au cours de travaux antérieurs, avaient semblé nous pousser divers documents. Il est certain que cette queue trifoliée, qui nous avait tant intrigué dans la cire la plus ancienne de la commune de Rouen, parce qu'elle rappelait, elle aussi, l'arbre du sceau — contemporain — de Guillaume de Gloucester, peut maintenant être examinée dans une optique différente.

Elle n'apparaît plus seulement comme une tentative d'hybridation fantastique, entre règne animal et règne végétal, qu'eût fallacieusement permis d'admettre l'exemple de nombreux chapiteaux romans — et de sculptures de toute époque — s'il était resté isolé. Les animaux à queues arborescentes ne manquent pas dans l'iconographie. Leur parenté avec les nôtres est évidente; leur signification probablement identique.

Mais déjà le léopard de l'église de Tordouet (Calvados) invitait à approfondir et peut-être à reconsidérer cette dernière. Sa langue trifoliée surprenait. Elle avait fait écrire à certains, qu'il « tenait une fleur de lys dans sa gueule » (fig. 9) 13. Cette explication se voulait peu symbolique. Elle l'était — nous le comprenons aujourd'hui — bien davantage qu'il ne paraissait. Après que nos deux sceaux de Styrie nous aient ouvert les yeux, nous concevons en effet plus facilement ce qui rapproche la fleur de lys, figurant dans la seconde de ces cires, et les queues ou les langues à trois feuilles. Leur valeur nous paraît équivalente. Les unes et les autres constituent des clefs.

S'il faut se garder du ridicule de voir de ces clefs partout, les nier toutes ne participerait pas d'un moindre aveuglement. La fleur de lys a tenu une grande place en Egypte. Elle ornait en particulier l'espèce de sedia gestatoria, devant laquelle un prêtre, ceint de la peau de panthère, rendait au pharaon sur son trône les honneurs divins 14 (fig. 10). A l'occasion de ce

Note de la page précédente.

¹² Le christianisme en ses débuts adapta, reprit, ou plutôt continua ce mode traditionnel d'expression : « Nombreuses sont les représentations en pied, à côté des apôtres ou des personnages sacrés, des moines ou des Pères, porteurs de la croix ansée, déformation du ankh, symbole de Vie. » (OLIVIER BEIGBEDER, Dr ès Lettres, La Symbolique, Pres. Univ. de F., 1957, p. 91).

La présence de ce signe révèle une intention de portée identique à celle de notre peinture funèbre égyptienne, puisque les représentations auxquelles l'auteur fait allusion, ornent des chapelles coptes: « En

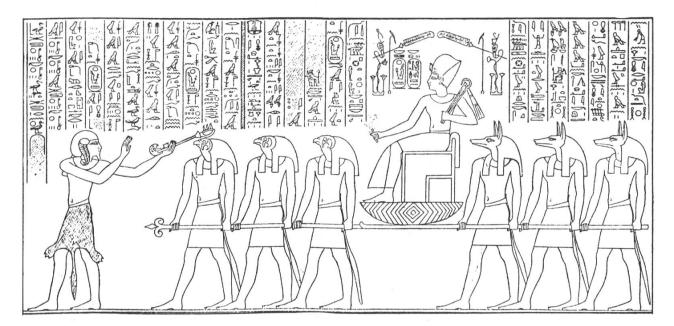


Fig. 10. Le pharaon porté sur la sedia gestatoria au retour de la royale montée (Abydos) (Alexandre Moret, Du caractère religieux de la royauté pharaonique, fig. 79, p. 247).

« La fleur de lys, fleur royale », écrira plus tard saint Grégoire de Naziance.

L'on sait, en effet, que le roi, aussi bien dans la tradition occidentale que dans l'orientale, avait un rôle de « médiateur » entre le Ciel et la Terre.

Il s'identifie à l'Axe du Monde, dont nous avons vu que l'arbre était l'un des symboles les plus usités. Que cet axe « relie soit la Terre au Ciel (...), soit l'état humain aux états supra-individuels, ou encore le monde sensible au monde supra-sensible, (...) c'est bien toujours de l'Axe du Monde qu'il s'agit », écrit René Guénon, dans La Grande Triade (p. 248. Voir aussi p. 120, 145, etc.).

Si la fleur de lys ne jouait ici qu'un rôle ornemental, nous en verrions à chaque extrémité du porte-trône. Mais l'arbre n'a qu'une tête (envisagé indépendamment de ses racines). Le pharaon est donc véritablement porté sur l'arbre-axe du monde. Symbolisme qui nous paraît assez voisin des rites védiques et chamaniques, où « le fait de grimper à un arbre représente l'ascension de l'être suivant l'« axe ». (René Guénon, Symb. fond. de la Scien. sac., p. 336).

Alexandre Moret indique bien, que : « Par quatre fois, l'officiant proclamait que (...) le Ciel s'unissait à

la Terre. » (Op. cit., p. 241, 242.) Il note encore que, parfois : « Amon inscrivait lui-même sur les feuilles de l'arbre àshed, et le nom du roi, et les promesses de vie inépuisable et fortunée ». (Op. cit., p. 246.) Mais il ne semble pas avoir fait le rapprochement entre les rites védiques et chamaniques et ce terme pourtant suffisamment évocateur de : royale montée.

Sans doute, la civilisation égyptienne, plus évoluée, avait-elle remplacé la montée effective par une procession. Mais, à l'époque où écrivait Moret (1902), Frazer avait déjà publié une partie de ses magistrales études sur L'Histoire des Religions (Le Rameau d'Or a paru de 1890 à 1915). Peut-être les travaux ethnographiques n'étaient-ils pas encore assez avancés? En tout cas, le rapprochement — qui nous semble évident — n'a pas été fait.

Soulignons, pour terminer, l'association, une fois de plus réalisée ici, de la *fleur de lys* et *de la panthère*, puisque la peau de cet animal revêtait les dignitaires, les prêtres et le pharaon lui-même dans de nombreuses cérémonies.

Tel est, sur le cliché considéré, le cas du prêtre marchant en tête du cortège, tout proche par conséquent de la « fleur de lys ». (Cf. aussi *Archivum Heraldicum*, 1958, nº 2-3, p. 24, fig. 4 et 5.)

particulier celles de Baouît (qui) étaient des chapelles votives et comportaient de nombreuses inscriptions, montrant qu'elles avaient été construites pour assurer le salut des dédicants, de la même façon que l'édification des anciennes chapelles tombales était la condition de la survie du mort. » (Même référence.)

13 Archivum Heraldicum, 1958, nº 2-3, page 23, note 1. A cette même page, cf. fig. 3, le sceau à queue trifoliée de la commune de Rouen; qui se retrouvera, comparé cette fois à une sculpture, au début de notre article sur La Panthère héraldique et le Parzival de Wolfram d'Eschenbach, (figure 1). Tout se tient.

Parmi les autres représentations de même ordre, bornons-nous à signaler un lion passant, actuellement à Bourges au Musée du Berry, et provenant de l'ancienne église Saint Fulgent de Bourges. L'édifice est daté du milieu du XII^e s., mais l'auteur du catalogue de l'exposition: *Chefs-d'Œuvre romans des Musées de Province* (Louvre, Paris, 1957-1958, p. 41), pense à un réemploi d'une œuvre « nettement antérieure ».

La langue est trilobée. Les deux lobes latéraux sont recourbés, comme seraient ceux d'une fleur de lys. Le motif central, plus compliqué, fait écrire à l'auteur du même catalogue qu'il s'agit d'une « sorte de fruit ». La queue est trifoliée.

Cette sculpture, taillée « en réserve sur fond de cuvette », évoque par son sujet, ajoute toujours le même auteur, les dalles rectangulaires de l'église de Saint-Marcel (Indre), où « se voient des lions dont la queue est terminée en bouquet de feuillages ».

¹⁴ Alexandre Moret, Du caractère religieux de la royauté pharaonique, p. 247, fig. 79.

rite, elle peut encore nous faire prendre conscience de bien des recoupements.

Nous ne remonterons pas plus avant la filière égyptienne qui, tout en nous rapprochant de valeurs centrales, nous éloignerait de notre sujet 15. Nous reviendrons, au contraire, à celui-ci par le biais d'un groupe d'observations secondaires, moins riches d'enseigne-

¹⁵ Toutefois, il nous semble difficile de passer complètement sous silence certains rapprochements capitaux, suggérés par nos figures 9 et 10. Nous allons au moins les indiquer.

Dans: La Tradition celtique dans l'Art roman (à Montluçon, chez l'auteur; imprimé à Bordeaux, 1963; p. 49, 50), M. MARCEL MOREAU signale (d'après LANCELOT LEUGYEL, Ogam, nº 32, avril 1954, L'art gaulois dans les médailles) que la fleur de lys : « figure sur de nombreuses monnaies gauloises, parfois à côté

Il n'y aurait là qu'un exemple de plus de l'association : arbre de vie - animal lunaire, dont nous avons

beaucoup parlé.

Mais la remarque prend de la force, en raison de l'idée, recueillie par le même auteur, que la fleur de lys serait un symbole de la lumière. Les Celtes, observet-il encore (op. cit., p. 52), concevaient cette lumière en tant que créatrice du monde matériel. Ils l'appelaient : Nwywre [d'où, plus tard, la déformation en : Wouinre, ou Guivre (p. 58)]. C'était le fluide cosmique, le principe de vie, « le fil reliant mystérieusement le monde humain au monde divin ».

Nous savons que l'arbre de vie ne représentait pas autre chose.

Il n'y a donc aucune contradiction à voir dans la fleur de lys, à la fois un arbre de vie stylisé, et un symbole de la lumière. D'autant plus que le loup, associé à l'arbre sur le sceau de notre figure 6, est aussi symbole de lumière.

Il faudrait pouvoir traiter plus longuement de ces analogies, qui expliquent bien des choses, et, par exemple, comparer la fleur de lys qui sort de la gueule de la panthère, à Tordouet (cette panthère qui, au dire de Hildebert de Lavardin, représente allégoriquement le Christ), avec le glaive que l'Apocalypse fait sortir de la bouche de ce même Christ (Apocalypse,

Car le glaive, c'est aussi : la force solaire, et avec une nuance d'énergie créatrice (« sens phallique »), d'après Mlle M.-M. DAVY (Essai sur la Symbolique romane, p. 160), ce qui est proprement commun au Nwywre gaulois et au Verbe, parole divine créatrice et lumineuse [« In ipso vita erat et vita erat lux hominum (...). Erat lux vera (...) et mundus per ipsum factus est » (saint Jean, I, 4, 9, 10)].

D'après M. MARCEL MOREAU (op. cit., p. 52): « Certaines monnaies gauloises représentent un dieu, de la bouche duquel sort un serpent » avec toujours

le même symbolisme de : Verbe de lumière.

On trouvera, dans l'ouvrage de Mlle M.-M. DAVY (pl. VIII) une reproduction du Christ apocalyptique au glaive, d'après une miniature du Commentaire de Beatus (Bibliothèque nationale de Berlin). Enfin (p. 160) d'autres exemples de l'assimilation du glaive à la lumière : épée tournoyante qui gardait le chemin de l'arbre de vie, éclairs de la lame rappelant ceux de la foudre, etc.

ments que celles qui viennent de nous être présentées, d'une évidence moins indiscutable aussi peut-être, mais que le seul hasard expliquerait difficilement. Sans leur attacher plus de portée qu'il ne convient, nous y relèverons un certain nombre de coïncidences, ne serait-ce que le fait de les trouver toujours concentrées dans cette même lignée héraldique, qui constitue comme l'arête de cette science après en avoir été la source.

Quant à notre panthère de Styrie, les deux sceaux que nous venons d'étudier représentent pour elle une référence capitale. Ils ne paraissent cependant avoir joué qu'un rôle épisodique dans son développement en tant que figure. S'ils relient celle-ci aux thèmes analogues que traite l'Occident vers la même époque, si les formes laissent soupçonner des influences orientales, si le fond se rattache à l'héritage religieux universel et à la manière, également universelle, de les exprimer, dans le blason par contre les traces n'en auront été que fugitives. La remarque peut être généralisée, à un moment où hermétisme et héraldique, jusque-là confondus, commencent à diverger pour donner le jour à deux sciences distinctes. L'animal de nos cires subsistera dans la « panthère », mais la tige fleuronnée disparaîtra. Ce destin est conforme à la loi que nous avons posée.

HERALDRY IN ENGLAND A KING PENGUIN BOOK

Fig. 11. « Les Lys et les Léopards seront unis dans le même champ » (prophétie de Merlin).

Couverture de Heraldry in England, par Anthony Wagner, Richmond Herald.





Fig. 12. Autres réalisations de la prophétie de Merlin :

Le sceau de l'Echiquier de Normandie, en 1426 (Demay, Sceaux de Normandie, n° 1749).

Dessins de M^{11e} Suzanne Gauthier, d'après les originaux.

Beaucoup de nos abbayes normandes, et certains sceaux civils, conservèrent aussi dans leurs blasons l'association des lys et des léopards, bien après que la guerre de Cent Ans fut terminée (Abbaye de Beaubec, au diocèse de Rouen; Abbaye de Bon-Port, au diocèse d'Evreux; Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont, près Rouen; Prieuré de Bonne-Nouvelle ou de Notre-Dame-du Pré, à Rouen; sceau des Obligations de la Vicomté de Bures, etc.).

Quant aux prétentions exprimées par les souverains anglais, d'après notre figure 11, elles eurent pour contrepartie, un peu plus tard, celles de François II de France, en tant qu'époux de Marie Stuart.

Le baron Hervé Pinoteau fit, à ce propos, d'intéressantes remarques, lors de la réunion de la Société française d'héraldique, le 20 novembre 1963. Aux armes

L'arbre à trois têtes stylisées de Guillaume de Gloucester n'a pas trouvé plus de place dans l'écu royal britannique. De même, à l'époque ogivale, le sceau de la commune de Rouen verra sa panthère perdre la queue trifoliée qu'elle brandissait à l'époque romane, comme une clef. La clef perdue, qui pourrait se soucier encore du sens? Rien n'empêchera désormais les artistes — ou celui qui guide leur burin — d'ajouter à la bête autrefois symbolique une superbe crinière, dont sa signification se trouvera déviée et qui la métamorphosera en lion.

Allons-nous faire de l'humour, ou bien l'histoire met-elle parfois dans l'inéluctable retour des choses une sorte de malice, dont l'homme se sent atteint comme d'une moquerie? En tout cas, beaucoup plus tard, la fleur de lys (cette clef, où d'aucuns reconnaîtront facilement maintenant l'arbre gravé sur la cire de Guillaume de Gloucester) reparaîtra dans les armoiries du royaume, par l'intermédiaire d'un écartelé de ces armes avec celles de France. Qu'il s'agisse d'une prétention, rapidement devenue platonique, des souverains

Le sceau de la Cour du Conseil du Roi d'Angleterre en Normandie, en 1442 (Demay, Sceaux de Normandie, n° 1746).

de France et d'Ecosse, tout naturellement écartelées, les jeunes époux princiers ajoutèrent un moment celles d'Angleterre, royaume revendiqué par Marie Stuart immédiatement avant l'accession au trône de sa cousine Elisabeth. Le British Museum conserverait un sceau de cette époque. En France, la Bibliothèque Nationale [Ms Anglais 129 (Bliss 70)] possède les « Armoiries de Marie Stuart », « queene delphine of France, the nobelest lady in earth, for till advance of Scotland, queene of England, etc. » (note manuscrite: « Sent out of France in July 1559 »). (Catalogue de l'Exposition France-Ecosse, aux Archives nationales, 1956, p. 43, nº 227.)

Il en résulte une cascade d'écartelés assez compliqués, à quoi nous préférons l'élégante sobriété des deux sceaux ci-dessus.

britanniques au trône de saint Louis, nous n'en disconviendrons pas. Il n'empêche qu'on peut y voir une bien étrange réalisation de la prophétie de Merlin: qu'un jour, «Les Lys et les Léopards seraient unis dans un même champ » 16 (fig. 11 et 12).

De toute façon, la Styrie et sa « panthère » nous auront conduits vers des pays sans liens apparents avec elles, et où pourtant, sous la pression de causes diverses, nous aurons assisté, vers la même époque, à des évolutions de même ordre. Cette constatation autorise la généralisation de certains faits. Elle permet d'en tirer des lois, applicables aux débuts de l'héraldique.

En premier lieu, peut-être allons-nous pouvoir répondre à l'une des questions, qui nous inquiétait dès notre première rencontre avec la panthère, et que nous avions posée dans l'Archivum Heraldicum de 1959 (nº 4, p. 51, 52).

¹⁶ F. DE MÉZERAY, *Histoire de France*, t. I, p. 384; cité par Francisque Michel, *Vita Merlini*, Paris, 1837, p. XXXV.

Valeur différente des hybrides pour L'ORIENT ET POUR L'OCCIDENT

En attribuant alors un caractère maléfique à cette figure, nous nous étions rendu coupable de jugement téméraire. Nous ignorions le processus qui avait présidé à sa formation. Tel que les documents viennent de nous le révéler, il nous oblige à réviser notre opinion.

L'on ne saurait sous-estimer non plus la part importante prise dans ce domaine par les mentalités orientale et occidentale. L'une et l'autre abordent le problème des hybrides dans un esprit presque opposé. M. Marcel Brion a fort bien analysé ce sujet complexe. Il a su en dégager les aspects les plus délicats. Nous empruntons l'essentiel de ce qui va suivre à l'exposé fait par cet auteur, le 17 novembre 1962, lors d'une séance de la Société française d'esthétique 17.

Le conférencier traitait de Quelques thèmes de l'art fantastique. Il observe à ce propos que l'hybride, considéré comme un monstre par les Occidentaux, n'a pas du tout ce sens péjoratif pour l'Oriental. Au contraire, ce dernier l'utilise souvent pour incarner une idée complexe et s'efforcer de la rendre plus accessible. Seuls aboutissent à des unions illicites « de carpe et de lapin », les assemblages hétéroclites dont les premiers se sont servis pour traduire des manifestations infernales, ou

l'Enfer lui-même. M. Marcel Brion rapproche le thème bien connu de la Tentation de saint Antoine, de certaines œuvres contemporaines, dans le goût des productions d'un Salvador Dali. Plus évidemment encore, les personnages contre nature dont Jérôme Bosch a peuplé son Enfer, ou les peintures monstrueuses de Brueghel ressortissent-ils à ce mode d'expression. Brueghel le Jeune a d'ailleurs été surnommé Brueghel d'Enfer.

Mais le sphynx, la sirène, et toute la faune fantaisiste qui se rattache directement au symbolisme, n'appartiennent en somme qu'à ce dernier et ne sont point justiciables du reproche qui discrédite les élucubrations pré-

Lorsqu'un Léonard de Vinci, bien qu'Occidental, s'essaie à inventer des machines volantes, lorsqu'il pousse le souci scientifique jusqu'à expérimenter du monde mécanique au monde animal et, par exemple, à effectuer une greffe d'ailes de chauve-souris sur un lézard, il ne tombe pas non plus dans l'erreur con-

¹⁷ La revue de la société publie, dans les mois qui suivent, un compte rendu des séances. Ceux qui le désireraient pourront s'y reporter. En ce qui touche à notre sujet, nous nous sommes contenté de nos

damnée. Il fait œuvre, soit de novateur, soit de biologiste. Il aspire à imiter le Créateur dans la plus noble de ses activités. Mais il ne cherche point à rivaliser avec Lui, encore moins à le singer 18.

Ce respect de l'autorité d'En-Haut, dans l'effort accompli par l'homme pour se rapprocher de son inaccessible modèle, est un ĥommage rendu à celui-ci. Non seulement il légitime le travail, mais il lui confère un caractère mystique, fin suprême ici-bas de toute

prise de conscience.

Il nous paraît difficile d'admettre une valeur symbolique fondamentale, qui agirait indépendamment des intentions, et jouerait en tant qu'émanation propre à l'objet, liée pour ainsi dire à sa nature subtile. S'il est vrai que l'homme doit se soumettre aux structures du monde, son pouvoir se verrait-il également limité dans le domaine de l'imagination? Quand bien même cela serait, le processus constitutif de notre « panthère » de Styrie n'a pas laissé à l'intelligence humaine assez de liberté pour qu'elle se prévale de l'avoir modelée. Les plus anciens documents nous l'ont montré. Puisque l'emblème n'a pas été inventé de toutes pièces, puisque l'apport successif de ses différentes parties comporte une indéniable spontanéité, que l'intervention de Wolfram ne fut qu'occasionnelle et qu'en définitive, la Nature apparaît comme la principale responsable, le côté artificiel se trouve réduit. Il n'existait qu'en proportion de notre erreur.

A son image, le désordre, que nous avions cru voir dans la figure et dont dépend, jusqu'à un certain point, le maléfice, s'atténue.

Que les philosophes nous disent donc dans quelle mesure l'existence de pouvoirs, inhérant aux formes elles-mêmes, infirmerait ces conclusions! Nous leur laissons le soin de trancher.

RÉPONSE A UN PSYCHANALYSTE

C'est à l'un d'eux que nous répondrons pour terminer, mais sur une autre question. Cet homme compétent, érudit en maintes branches du savoir, ami au surplus de la Sagesse, avait été frappé par l'originalité du Bestiaire héraldique. Il eût souhaité qu'on l'étudiât d'un point de vue psychanalytique.

Une telle question venait à propos pour conclure sur cet animal étrange, que la multiplicité de ses éléments prédestinait à l'honneur

de représenter le Bestiaire entier.

18 D'où le conseil donné par Saint Paul, dans son Epître aux Ephésiens (5): «Soyez donc des imitateurs de Dieu... »

Au risque de surprendre certains spécialistes, nous répondîmes que le Bestiaire héral-

dique n'existait pas.

Et il est bien vrai que nous nous trouvons en présence d'une intrusion du Bestiaire universel dans l'héraldique, et non d'un système de représentations animales propre à cette dernière.

Le problème demeure, mais il passe du particulier au général. Il n'est plus qu'un chapitre de l'histoire du développement de la pensée, ou de l'histoire des religions.

Ce qui caractérise, en effet, le blason, ce sont ses partitions, ses pièces dites honorables, et surtout ses lois. Ce ne sont ni ses lions, ni ses aigles, qui existaient bien avant lui. Certaines de ses partitions elles-mêmes — l'écartelé, le gironné, etc. — lui viennent d'un symbolisme antérieur. On les retrouve, par exemple, dans les dessins des tapis orientaux. Et leur portée philosophique est connue. Mais ce sont sans doute ses animaux qui préexistaient depuis le plus longtemps dans l'esprit de l'homme, en tant qu'emblèmes.

L'héraldique a fait mieux que puiser dans ce fonds commun. Elle l'a adopté en bloc. Elle se l'est assimilé. Nous avons montré ailleurs qu'aucune cassure nette n'avait marqué, dans ce domaine, l'apparition du blason. Ce ne fut que très progressivement qu'il se sépara des concepts anciens dont il était sorti. On ne devrait donc point attendre de l'observation du phénomène de résultats spectacu-

laires.

Et pourtant, dès le début, sa personnalité s'affirme. Il surgit tout à coup, en un point précis du monde, monte, s'épanouit, se répand à travers l'Europe. Cette rapidité de diffusion aura des conséquences incalculables. Car il bouscule les structures existantes. Il se les annexe. Elles résistent. Et nous voyons comme sortir du fond des temps, à travers les forêts germaniques ou d'Europe centrale, d'étranges silhouettes de bêtes, dressées pour la défense de leur territoire ancestral, et qui, tout en succombant dans la lutte, n'en sortent pas tout à fait vaincues, puisque nous ne les connaîtrions sans doute plus sans elle.

Si l'Europe d'alors avait présenté un visage uniforme, ce heurt de la vague héraldique et des civilisations établies n'eût point produit de choc. Mais les stades de culture, de progrès, de religions même, étaient fort divers selon les pays. L'Europe centrale abritait encore des païens. La science nouvelle plia leurs symboles à ses lois; mais elle les prit dans l'état où le développement de chaque mentalité les lui offrait. Nous pouvons les étudier encore aujourd'hui, comme le paléontologiste interroge ses fossiles. La cour anglo-normande,

d'où le mouvement était parti, représentait un milieu trop évolué pour que certains rapports entre ce mouvement et, par exemple, des vestiges totémiques y puissent être facilement saisis. On les supposait bien : le folklore local était assez riche de monstres, dont les dessins se retrouvaient sur les boucliers; mais le chaînon intermédiaire échappait toujours. Il se découvre plus aisément dans des états rudimentaires.

Or la vague héraldique, à chacun de ses bonds en avant, aborda sous un certain angle des civilisations disparates. La suite de ces points de friction correspond à autant de coupes opérées à différents niveaux du temps.

Ainsi se trouve comblé le vide qui séparait encore, dans l'esprit des savants, les emblèmes de notre monde féodal et ceux des peuplades primitives. Les récents travaux des ethnologues, loin de renforcer la probabilité d'une parenté, mettaient en effet l'accent sur l'irréductibilité de certains caractères. Involontairement ils jetaient le doute. Pour M. Claude Lévi-Strauss (Le Totémisme aujourd'hui, Pressse Univers. de F., 1962), les mentalités à quoi se rapportent les deux groupes de symboles n'ont entre elles aucun point commun 19. Il devient donc du plus haut intérêt que des régions, telles que certaines contrées d'Europe centrale, aient encore vécu sous un système dérivé du totémisme, au moment où

¹⁹ Nous sommes d'accord sur cette différence de mentalités, sans y voir pour autant un empêchement catégorique au passage des figures animales d'une mentalité à l'autre.

Certains cas paraissent moins assimilables. Ainsi lorsque M. Claude Lévi-Strauss écrit: « Le prétendu totémisme échappe à tout effort de définition dans l'absolu. (...) Les Indiens de la rivière Thompson ont des totems mais pas de clans, les Iroquois, des clans à noms d'animaux qui ne sont pas des totems, tandis que les Youkhagir, qui sont divisés en clans, ont des croyances religieuses où les animaux jouent un grand rôle, mais par l'intermédiaire de chamans individuels, et non pas de groupes sociaux. » (op. cit., p. 6 et 7.)

Parfois même: « l'animal n'est conçu, ni comme un emblème, ni comme un ancêtre, ni comme un parent ». (op. cit., p. 40, 41.)

Aussi l'auteur peut-il intituler l'un de ses chapitres :

L'illusion totémique.

Il ne conteste pourtant pas formellement la possibilité du passage de ces représentations animales archaïques dans un système mieux organisé, à une époque ultérieure. A vrai dire, il ne s'en préoccupe point.

C'est le totémisme, tel qu'il avait été conçu jusqu'ici, qui se désagrège sous ses coups. Nous apprenons beaucoup à voir s'écrouler un faux système. Mais, pour ce qui nous intéresse, nous ne sommes pas plus avancé. L'étude de la panthère héraldique nous renseigne davantage sur l'une des hypothèses dont pourrait se dégager un processus.

l'héraldique les aborda. M. Szabolcs de Vajay a déjà énuméré pour nous, plus haut, une liste de travaux hongrois susceptibles de jeter quelque lumière sur la question.

Le cas de notre panthère de Styrie ne paraît

pas moins probant.

Avant néanmoins de tirer les conclusions de ces attendus, certains souhaiteraient peutêtre savoir pourquoi la Grande-Bretagne ou, si l'on préfère, l'Empire angevin reconnue comme le point central d'où rayonna la science du blason et, d'autre part, si attachée à toute tradition, ne laisse point saisir de rapports aussi nets entre les deux courants. La réponse est simple. Ce pays était alors gouverné par le roi Henri Ier Beauclerc, à qui succédèrent les Plantagenêts. Ces princes et leur cour, véritables fondateurs de l'héraldique, n'étaient pas autochtones, mais Français. Une partie de l'héritage indigène se conserva, sous le couvert des Romans de la Table Ronde. Mais le celtisme de ceux-ci, déjà fortement teinté de christianisme à sa source, n'évita point une seconde contamination chrétienne, due aux retouches des clercs français. En France, en effet, la conversion s'était effectuée beaucoup plus tôt et de façon plus radicale qu'ailleurs. M. Henri Dontenville, qui a démontré ce fait d'histoire en plusieurs et magistrales études, en donne l'explication suivante:

« Le Franc a de magnifiques qualités guerrières; c'est lui qui tiendra tête à l'Arabe quand d'autres auront lâché pied, mais pour l'esprit, il est plus malléable que le Saxon. Celui-ci explique la ténacité britannique. En Germanie, plus que ses voisins et congénères, il a été rebelle au changement 20. »

Il est de fait, pour ne pas sortir de notre science des emblèmes, que le dragon du roi de France disparaîtra vite, tandis qu'il demeure étendard officiel en Allemagne, en Grande-Bretagne, et même en Normandie. En France, l'emblème n'est plus guère attesté que par les chansons de geste. Girbers de Metz cite encore celui du roi Pépin ²¹. Mais ce sera l'une de ses dernières manifestations. Au contraire, la charge de « porte-dragon » de Normandie subsistera bien après 1204. Elle sera mentionnée dans le registre des fiefs de

²⁰ Henri Dontenville, agrégé de l'université, docteur ès lettres, professeur au lycée Charlemagne, La Mythologie française, Payot, Paris, 1948, p. 28.

²¹ Girbers de Metz, Bibliot. nation. fr. 19160, fo 277, Cf. Gui de Nanteuil v⁸ 2535. D'après Léon Gautier. La Chevalerie, p. 753, 754. Le même auteur renvoie encore à Girbers de Metz, I, 1, fo 334 vo; Antioche I, p. 133; Aye d'Avignon, v. 942; Fierabras, v. 5396. Philippe-Auguste (notre « Domesday-Book », à nous autres, Normands!) et, fort longtemps, plusieurs grandes familles — Bertran de Bricquebec, d'Estouteville, etc. — se disputeront l'honneur du titre.

Dans les pays germaniques, des ouvrages entiers ont été consacrés à cette figure. Le Psalterium Aureum de Saint-Gall reste fameux par sa miniature d'un porte-dragon allemand du X^e siècle, que reproduit la Grande Ency-clopédie. A l'époque héraldique, l'emblème constituera soit le meuble même de l'écu, soit d'incomparables cimiers. Quant aux Britanniques, l'on sait qu'ils n'en ont jamais abandonné complètement l'usage et qu'il connut, à la faveur des révolutions, d'étranges résurgences: c'est « pour dompter l'orgueil des Anglais qui portaient des dragons dans leurs enseignes » que Louis XI institua l'Ordre chevaleresque de St-Michel (MÉZERAY, Abrégé de

l'Histoire de France, t. 2, p. 540).

Ces faits ne signifient point qu'ils disparurent complètement en France. Seulement, comme l'a bien montré M. Henri Dontenville, ils s'y réfugièrent dans les campagnes (paganisme, païens, paysans ont, on le sait, même racine). Là, ils donnèrent naissance au mythe de Gargantua, minutieusement analysé par l'auteur, ou, dans un ordre plus élevé, à la Geste des Quatre fils Aymon (leur cheval Bayart est fils d'un dragon). En héraldique, nous en retrouverons quelques-uns; de même que Mélusine subsistera dans l'emblème des Lusignan. Il y a toujours des rescapés! Mais, seule, la mémoire populaire aura contribué à leur sauvetage. Depuis longtemps, leur existence officielle était terminée.

Quoique Français, les Plantagenêts durent adopter une attitude moins intransigeante. Ils avaient hérité des princes normands. Or Guillaume 1er, parti à la « conquête » sous la bannière papale, s'était montré impuissant à éliminer le dragon dans sa propre province d'origine. Celui d'Harold avait certes mordu la poussière, comme le rappelle la « Tapisserie » de Bayeux; mais, le temps aidant, il avait fallu ménager les autochtones : des mariages (celui d'Henri Beauclerc avec la fille du roi d'Ecosse), des luttes intestines (les difficultés qu'eut le futur Henri II à recouvrer son trône) firent le reste. A la croisade, nous savons par les chroniqueurs que Richard Cœur de Lion combattit à l'ombre d'un dragon (Roger de Hoveden, Gervasius Tilleberiensis). Les Anglo-Saxons rapportaient qu'il leur venait du dernier roi breton, Cadwalader (VIe siècle). Les clercs normands amalgamèrent ces traditions avec celles du roi Arthur. Ils unirent, sur l'étendard de ce Celte christianisé, le dragon d'Harold vaincu et la croix triomphante de

l'étendard papal. Preuve que ce « triomphe » n'avait été ni si complet, ni si durable, qu'on

l'avait prétendu.

Guillaume était parti en guerre en s'engageant à veiller au « denier de St-Pierre », que les évêques bretons percevaient sans doute, mais qu'ils négligeaient trop souvent de verser à Rome. Il avait également promis de reprendre en main les moines de la grande île, descendants de « filid » plus ou moins bien convertis, qui n'arrivaient pas à oublier les thèmes parvenus jusqu'à eux par les druides (Françoise Le Roux, Les Druides, Presses Universitaires de France, 1961, p. 106). Le duc normand avait reçu mission de réformer l'Eglise d'Angleterre. L'étendard papal ne lui avait été octroyé qu'à ce prix. Il tint d'ailleurs parole.

Mais les voies de la Providence sont parfois corrigées par le jeu de la nature, encore que les unes et l'autre tendent au même but. Ce furent ces mêmes descendants des « filid » qui firent passer, dans les récits des clercs normands, les vestiges celtiques arrachés à l'oubli. Et le génie des conquérants porta aux extrémités du monde le cycle fameux du roi Arthur, resté confiné jusque-là dans l'abbaye

de Glastonbury.

On y retrouve une partie du bestiaire celtique, le dragon bien sûr parmi beaucoup, à qui nous pouvons supposer une origine totémique. Mais les anciens emblèmes de clans ou de tribus sont loin d'y figurer au complet. Quelques autres ont été signalés par le regretté M. H. Stanford London, F. S. A., F. S. G., F. H. S., Norfolk Herald Extraordinary, dans son ouvrage parfaitement illustré: Royal Beasts (produced by The Heraldry Society, East Knoyle, Wilts, 1956). Les lecteurs d'Archivum Heraldicum ont eu sous les yeux plusieurs de ces suggestifs dessins : nous ne saurions trop leur recommander l'ouvrage complet. Toutefois le mélange, aux XIIe et XIIIe siècles, de trop de traditions, rend difficile la discrimination des sources. Et de nombreux celtisants, comme M. le professeur Kenneth Jackson, de l'université d'Edim-bourg, contestent l'authenticité des résultats (Colloque de Strasbourg sur Les Romans du Graal, Strasbourg 1954, Paris 1956, Edit. du Centre Nat. de la Recherche scientifique, p. 213 et suivantes). De sorte que là, plus encore que lorsqu'il est question de totémisme, ce sont les spécialistes qui soulèvent le plus d'objections. Sur un terrain aussi instable, l'héraldique peut prendre une position déterminante. Il lui revient de faire pencher l'un des plateaux de la balance. Grâce à elle, ce qui n'était que soupçonné, va se découvrir évident.

Cela sera sans doute sa contribution foncière. On ne peut guère, en effet, retenir à son crédit les explications symboliques qui ont été proposées de son « Bestiaire » au cours des siècles. Quand elles ne reproduisaient pas celles de l'Histoire naturelle de Pline, dont le Physiologus, le Chronographe, les sermons d'Honorius d'Augsbourg ne sont qu'un reflet, elles ne faisaient, le plus souvent que christianiser un thème païen. A moins encore qu'elles ne s'efforçassent de mettre un sens à la place de celui qui avait sombré dans l'oubli, sans essayer, malheureusement, de « retrouver la parole perdue ». En tout état de cause, ce sont là travaux de savants, incapables d'éclairer la formation spontanée des symboles, à quoi s'intéresse la psychanalyse.

Un autre courant, rendu célèbre par les alchimistes de l'école de Bourges, montre comment les hermétistes, subsistant après la séparation des deux sciences, ont su se servir du blason pour exprimer leurs mystères. Les sculptures de l'hôtel Jacques Cœur et de l'hôtel Lallemand n'ont pas fini de faire parler d'elles. Le psychanalyste ne peut les négliger. Mais leur mode d'expression ne ressortit pas à celui dont nous traitons aujourd'hui. Revenons donc à nos représentations animales et principalement à celle qu'un concours de cir-

constances peut-être unique, nous a permis de

suivre, depuis ses ébauches de l'âge de pierre

jusqu'à son plein développement médiéval. Le préhistorien sait qu'il trouvera des dépôts au seuil de certaines cavernes, des instruments frustres, à partir de quoi il essaiera de reconstituer le genre de vie de ses ancêtres. La plupart des héraldistes ignoraient qu'en fouillant dans l'amas poussiéreux de leurs emblèmes, ils y pourraient surprendre des traces de pensée aussi lointaines. Et compléter ainsi, à la fois, les découvertes du préhistorien et celles du philosophe qui, à partir des peintures pariétales, voit le même homme s'élever d'une image globale du monde, ou d'une vision animale utilitaire, à l'abstraction.

Il semble qu'à cet égard les figures de la panthère et du léopard soient privilégiées. En dépit des acceptions diverses où nous les avons prises, toutes les clefs de l'héraldique naissante tiennent dans ces deux symboles.

La panthère anglo-normande de la maison d'Anjou fut à la fois le point de départ et le pivot de la science du blason. Elle en explique l'évolution. Celle de Styrie nous a révélé d'emblée les dessous d'un univers archaïque, avec quoi les Angevins plus évolués avaient rompu depuis longtemps, et dont les vestiges dans le folklore populaire intriguaient, sans qu'on leur trouvât toujours d'éclaircissements convenables.

Une chevalerie batailleuse et ignorante aurait conservé cet héritage dégradé, sans le comprendre ni l'organiser. Des princes cultivés, conseillés par des clercs, tirèrent un système des symboles de clans et de l'hermétisme conjugués. Ils l'adaptèrent aux besoins militaires du moment, mais n'eurent garde de

laisser perdre *la signification*. Celle-ci s'est affadie depuis.

Aurions-nous pu la retrouver, la suivre à travers les mentalités successives de l'histoire, sans le concours de la « panthère de Styrie » ? Le prétendre serait nous montrer, envers elle, de la plus noire ingratitude.

Entdeckte heraldische Malerei aus dem 15. Jahrhundert in Luzern

Anlässlich der 1956 durchgeführten Renovation des Sonnenberghauses an der Reuss, des heutigen Korporationsgebäudes, kamen im kleinen Sitzungssaal des ersten Stockwerkes heraldische Grisaillemalereien zutage. Nach Entfernung eines Kopftäfers stiess man an der östlichen Brandmauer auf ein heute noch 230 cm hohes und 550 cm breites Wandgemälde aus dem 15. Jahrhundert, wovon der obere, durch das Täfer nicht verdeckte Teil einer früheren Renovation zum Opfer fiel, während der untere noch gut erhal-

ten blieb. Da das Getäfer wieder angebracht werden musste, konnte das Gemälde nur in Photographie festgehalten werden.

Auf diesen Wandmalereien kommt ein Turnier zur Darstellung, das an Hand der erhaltenen Wappenschilde zwischen einem Angehörigen der Luzerner Ratsfamilie Schürpf und einem Herrn von Lütishofen von Luzern ausgetragen wurde. Während die Oberkörper der menschlichen Figuren und die Pferdeköpfe zerstört wurden, blieben die beiden auf ihren Pferden

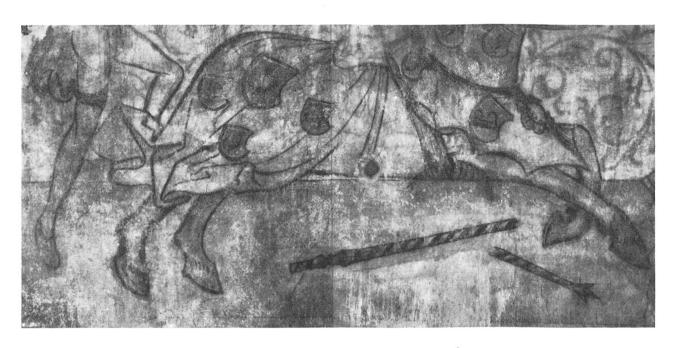


Abb. 1. Pferddecke mit Wappen Schürpf